

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Plourivo

Par arrêté n°AD2017070 du 15 mai 2017, M. le Président de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A) a ordonné l'ouverture d'une seconde enquête publique concernant le projet de révision générale du POS en PLU de la commune de Plourivo. M. Le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné M. LANDEL, Officier de marine en retraite, comme commissaire-enquêteur.

Le projet de révision est soumis à enquête publique pour une durée de 32 jours consécutifs :  
**du lundi 12 juin 2017 (9 heures) au jeudi 13 juillet 2017 (17 heures) inclus.**

Les caractéristiques principales du projet ont pour objectif de maîtriser le développement résidentiel notamment en répondant aux besoins en logement tout en limitant la consommation de l'espace, d'assurer un développement économique durable, de préserver le cadre de vie et maîtriser les déplacements, de valoriser l'environnement de la commune.

Il est précisé que le projet de PLU a été soumis à évaluation environnementale, figurant dans le rapport de présentation. L'évaluation environnementale, son résumé non technique et l'avis de l'Autorité Environnementale seront joints au dossier soumis à enquête publique.

Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Plourivo, 1 place du Bourg, les : Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h, Mardi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h, Mercredi : 8h30 à 12h, Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h 30 et vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, à M. le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Plourivo, 1 place du Bourg, 22860 PLOURIVO. Elles peuvent également être adressées par mail à l'adresse : [urbanisme@gp3a.bzh](mailto:urbanisme@gp3a.bzh).

Un registre dématérialisé est aussi mis en place spécifiquement pour cette enquête.

Ce même dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de l'EPCI : [www.cc-paimpol-goelo.com](http://www.cc-paimpol-goelo.com).

Toute personne pourra à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de l'EPCI et de la mairie de Plourivo dès publication de l'arrêté.

**M. LANDEL en qualité de commissaire enquêteur tiendra 4 permanences  
à la mairie de Plourivo, 1 place du Bourg, aux dates suivantes :**

**Lundi 12 juin 2017 : de 9h à 12h**

**Mardi 20 juin 2017 : de 14h à 17h**

**Jeudi 6 juillet 2017 : de 14h à 17h**

**Jeudi 13 juillet 2017 : de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an à la mairie de Plourivo, à la Préfecture ainsi que sur le site internet de l'EPCI ([www.cc-paimpol-goelo.com](http://www.cc-paimpol-goelo.com)).

Au terme de la procédure, le projet de révision du POS, éventuellement amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par le Conseil d'Agglomération de l'EPCI.

Pour tout renseignement : Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, service urbanisme, Tél. 02.96.55.97.71 ou mail : [urbanisme@gp3a.bzh](mailto:urbanisme@gp3a.bzh)